

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

## DECEMBRE 2016

NUMERO SPECIAL N° 106

ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

<b>SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES</b> .....	2
<i>Arrêté n° 16-232 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 portant approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes du MORTAINAIS</i> .....	2
<i>Arrêté n° 16-2240 du 13 décembre 2016 portant approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes de ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT</i> .....	2
<i>Arrêté n° 16-233 du 6 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes de ST-JAMES</i> .....	2
<i>Arrêté n° 16-237 du 14 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes d'AVRANCHES-MT-ST-MICHEL</i> .....	2
<i>Arrêté n° 16-238 du 14 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes du VAL DE SEE</i> .....	2
<b>DIVERS</b> .....	2
<i>DDFIP - DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES</i> .....	2
<i>Arrêté du 20 décembre 2016 relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la trésorerie d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE</i> .....	2
<i>SGAR - SERVICE GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES</i> .....	2
<i>Arrêté SGAR-16-180 du 13 décembre 2016 portant modification des limites d'arrondissement du département de la Manche</i> .....	2

---

◆

**SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES**

---

**Arrêté n° 16-232 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 portant approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes du MORTAINAIS**

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : est approuvée la refonte des statuts de la communauté de communes du Mortainais. La liste des nouvelles compétences de la communauté de communes du Mortainais est annexée au présent arrêté. Les annexes sont consultables à la sous-préfecture d'Avranches.

Signé : Par délégation, le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUZEZ

◆

**Arrêté n° 16-2240 du 13 décembre 2016 portant approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes de ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT**

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est approuvée la refonte des statuts de la communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët. La liste des nouvelles compétences de la communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët est annexée au présent arrêté.

Les annexes sont consultables à la sous-préfecture d'Avranches.

Signé : Par délégation, le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUZEZ

◆

**Arrêté n° 16-233 du 6 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes de ST-JAMES**

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est autorisée la refonte des statuts de la communauté de communes du canton de Saint-James. Les nouveaux statuts sont annexés au présent arrêté. Les annexes sont consultables à la sous-préfecture d'Avranches.

Signé : Par délégation, le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUZEZ

◆

**Arrêté n° 16-237 du 14 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes d'AVRANCHES-MT-ST-MICHEL**

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est autorisée la refonte de l'article 5 des statuts de la communauté de communes Avranches-Mont-Saint-Michel.

Les nouveaux statuts sont annexés au présent arrêté. Les annexes sont consultables à la sous-préfecture d'Avranches.

Signé : Par délégation, le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUZEZ

◆

**Arrêté n° 16-238 du 14 décembre 2016 portant refonte des statuts de la communauté de communes du VAL DE SEE**

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est autorisée la refonte des statuts de la communauté de communes du Val de Sée à compter du 31 décembre 2016.

Les nouveaux statuts sont annexés au présent arrêté. Les annexes sont consultables à la sous-préfecture d'Avranches.

Signé : Par délégation, le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUZEZ

◆

---

**DIVERS**

---

**DDFIP - Direction Départementale des Finances Publiques**

**Arrêté du 20 décembre 2016 relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la trésorerie d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE**

Art. 1 : Les services de la trésorerie d'Equerdreville-Hainneville (Manche), situés 1, rue des Résistants à Cherbourg-en-Cotentin, seront fermés au public, à titre exceptionnel, du lundi 2 janvier au vendredi 6 janvier 2017.

Art. 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Signé : Par délégation du Préfet, Le Directeur départemental des finances publiques de la Manche, administrateur général des finances publiques : Michel ROULET

◆

**SGAR - Service Général pour les Affaires Régionales**

**Arrêté SGAR-16-180 du 13 décembre 2016 portant modification des limites d'arrondissement du département de la Manche**